

Questions du public

13 décembre 2018

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Y a-t-il des questions dans le public ?

Un habitant, Monsieur S : J'ai une question, Madame le Maire.

Ça fait déjà trois ou quatre fois que je vous appelle. J'habite à Eybens. Je suis un commerçant qui tient un food truck, et comme vous le savez, on a déjà débattu avec Monsieur Pierre. Le Summum, aujourd'hui, ne nous fait plus débattre à l'intérieur. Ça fait déjà un mois et demi qu'on essaye de trouver du travail, parce que voilà, et vous, on n'arrive pas à vous joindre.

Et quand on arrive à vous joindre, on nous dit au téléphone que c'est de la compétence de la Métropole. À l'origine, je ne suis pas trop idiot, mais la Métropole, vous en faites partie. Comment cela se fait que vous ne pouvez pas nous répondre ?

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : D'abord, c'est le Summum qui décide s'il accepte, ou pas les commerçants. Je n'y peux pas grand-chose. Ce n'est pas moi qui gère le Summum.

Un habitant, Monsieur S : La dernière fois, nous étions tous ensemble...

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Oui, parce qu'on essaye justement, même si ce n'est pas notre compétence, de trouver des solutions à votre problème, ou à d'autres problèmes qui se posent. On invite à des rencontres, et on fait un peu les médiateurs entre la Métropole et des personnes qui ont des problèmes avec la Métropole, parce qu'on est soucieux que les choses se passent bien.

Il est bien évident que la décision du Summum, on n'y peut pas grand-chose, parce que c'est géré autrement.

Pour ce qui concerne la Métropole, et Monsieur Pierre pourra le confirmer, on a essayé de discuter, et comme je le dis, d'être en médiation, car nous n'avons pas de pouvoir décisionnaire là-dessus, mais on essaye de faire atterrir des solutions.

Un habitant, Monsieur S : Vous avez tourné tout autour de la question.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Je ne tourne pas autour. Je ne peux pas décider toute seule...

Un habitant, Monsieur S : La question que je vous pose aujourd'hui... Je suis mal élevé, je vous coupe la parole, ce n'est pas un problème.

J'ai essayé de vous joindre. Depuis trois semaines, ça fait au moins dix fois que je vous téléphone. La seule réponse qu'on m'a faite, on me dit « Madame le Maire n'est pas là ». « Madame le Maire est à la Métropole ». « Madame le Maire ne sait pas la question que vous lui posez ». Madame le Maire fait quoi ? Personne ne peut répondre à sa place.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Elle ne fait rien. Beaucoup de gens répondent à ma place.

Un habitant, Monsieur S : Il y a un répondeur qui répond à un répondeur.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Monsieur S, on a déjà eu beaucoup d'échanges par le passé.

Un habitant, Monsieur S : Pour ce que vous avez fait, ou rien, Madame le Maire...

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Je suis désolée, excusez-moi de vous le dire, mais vous êtes resté plusieurs mois dans l'enceinte du Summum grâce à tout le travail qu'on a fait.

Écoutez, Monsieur S, quand on demande à être reçu, ce n'est pas forcément moi, parce qu'ici, je ne suis pas autocrate. Donc, mes services et mes adjoints, et mes délégués connaissent mieux les dossiers que moi, et je crois que c'est mieux que ce soit eux qui vous répondent. C'est ce qui se passe.

On a parlé, par le passé, longuement. On vous a trouvé une solution alors que votre comportement n'était pas toujours bien adapté pour trouver une solution, mais on peut comprendre quand on est en colère.

Un habitant, Monsieur S : Je suis mal élevé.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : J'entends, mais je veux juste rappeler que ce n'est pas toujours facile de parler avec vous.

On vous a trouvé une solution et maintenant, le Summum est revenu là-dessus. Je n'ai pas grand pouvoir sur le Summum, je l'admets. Vous savez, le maire n'est pas tout puissant. Sur le Summum, je n'ai pas grand pouvoir. Sur la Métropole, j'entends votre demande et j'ai saisi les services compétents pour qu'il y ait une discussion et que tout soit discuté ensemble pour trouver une solution. C'est ce que je peux faire, et je l'ai fait.

Monsieur Pierre, est-ce que vous voulez compléter ?

M. PIERRE : Bonsoir, Monsieur S.

Nous vous avons toujours reçu tant que les compétences voirie étaient communales, donc chaque fois que vous en avez eu besoin, nous vous avons reçu. Maintenant, les compétences voirie sont passées à la Métropole. Pour les autorisations de déballage sur la voie publique, c'est la Métropole.

Je vais simplement vous dire que ça a été le cas par exemple pour le marché de Noël de samedi dernier. Tous les commerçants et toutes les associations qui étaient sur la place du bourg ont été obligés d'avoir une autorisation générée par la Métropole. Cela fonctionne ainsi pour tout le monde. Nous n'avons pas le pouvoir de vous accorder un droit de voirie sur un espace qui est maintenant géré par la Métropole.

Cette situation nouvelle, je la découvre aujourd'hui. Je vous le dis très clairement. Personne ne m'a dit que le Summum avait remis en cause les accords.

Le problème de l'avenue sur laquelle jadis les commerçants se mettaient était un problème complètement anarchique, parce qu'il y a deux communes plus un morceau privé de la ville de Grenoble sur le territoire eybinois, ce qui complexifie énormément les solutions qui peuvent être mises en place.

Je dirais qu'aujourd'hui, la complexité supplémentaire de laisser des gens dans cette avenue, à la sortie du Summum, compte tenu des problématiques de police, de sécurité, me semble extrêmement difficile à résoudre.

Un habitant, Monsieur S : On a 20 ans de métier là-bas, et on n'a jamais eu un problème.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Ce n'était pas toujours facile.

M. PIERRE : Il n'y avait pas d'autorisation.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Maintenant, il en faut. On va continuer à voir avec la Métropole ce qui peut être fait, mais c'est tout ce qu'on peut faire, pour ce qui nous concerne.

Un habitant, Monsieur S : J'aimerais avoir une réponse de votre part, quelque chose qui nous dit qu'on n'a pas le droit de travailler. Je vous amènerai ma taxe professionnelle à payer.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Y a-t-il une autre question ?

Monsieur P.

Un habitant, Monsieur P : Je voulais vous remercier pour votre décision par rapport au vœu que vous avez voté.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Monsieur D.

Un habitant, Monsieur D : C'est difficile de travailler, parce qu'il y a quand même des Eybinois qui viennent parler de problèmes très particuliers. Ça nous empêche de voir l'ensemble des problèmes.

Par rapport à cela, le problème de stationnement, je regrette, ce n'est pas un problème grave, parce que quand vous aurez les voitures dans la rue avec des parcmètres partout, faire payer les gens pour qu'ils stationnent dans la rue, cela nous pend au nez d'ici 5 ans.

Je peux vous dire aussi que Schneider électrique, avec le règlement actuel, ne pourrait plus s'installer avec des dessertes par les transports en commun à 500 mètres. Il ne s'est installé que parce qu'on a pu faire déménager une entreprise qui était déjà installée pour lui donner suffisamment de places de stationnement.

Maintenant, le site de HP a été possible à une....(*inaudible*) qui avait 5 000 emplois. Cela a pu fonctionner ainsi, mais je peux vous dire que maintenant, à part faire des zones artisanales avec de petites entreprises, on ne pourra jamais accueillir une grande entreprise avec les règles de stationnement qu'il y a actuellement.

Il y a un petit côté idéologique. Ce qui est ennuyeux, c'est qu'il y a le poids que pèsent les techniciens dans tout ce qui se fait. Je reconnais que le travail est intéressant, mais il y a un parti pris idéologique du genre anti voiture et je comprends que vous avez plusieurs arguments, mais cela va nous retomber dessus. On a encore l'enquête publique, mais mon expérience de l'enquête publique fait que ça ne sert pas à grand-chose, parce que les avis des gens sont tellement contradictoires, on entend tout. Il suffit aux élus et aux techniciens de retenir ce qui les intéresse, et de mettre de côté ce qui ne les intéresse pas.

Je reviens sur le point n°5 concernant la vente des parts d'Isère aménagement. Pourquoi ? Parce qu'Isère aménagement, je rappelle pour la petite histoire, c'est le successeur de la Société d'aménagement de l'Isère qui est toujours Territoire 38, qui était regroupé dans Isère aménagement. C'est cette société qui nous a permis de faire tout ce qui a été fait dans les mandats précédents, depuis 1975. Les ZAC des Maisons Neuves avec la Sabi, après les Ruires avec Territoire 38. C'est important et à l'époque, indépendamment du nombre de parts, c'est vrai que le nombre de parts n'est pas tellement important, mais on pesait quand même, parce qu'on s'intéressait à ce qui se passait à Territoire 38 et Monsieur Bejjaji doit s'en souvenir.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Merci.

Isère aménagement est toujours à nos côtés pour plein de choses et Territoire 38, et ce n'est pas le nombre de parts, comme on dit, qui est vraiment déterminant, mais ce sont les coopérations qu'on a avec eux et qui se poursuivent sans problème. Je pense que ça ne touchera pas cette coopération.

Sur les stationnements, je ne suis pas sûre que dans les zones d'activité ce soit tout à fait les mêmes règles, mais on peut aussi stationner en hauteur, et pas seulement en nappe. Il y a d'autres solutions, mais c'est sûr, et c'est ce que je disais au début, prendre des

virages qui percutent nos habitudes, ce n'est pas facile, mais quand même, il y va d'enjeux importants. Il faut absolument qu'on trouve une solution pour partager les voitures. Il ne s'agit pas de les nier ou de les évacuer. Il faut les partager et trouver d'autres modes, sinon je ne crois pas qu'on survive en bonne santé bien longtemps, hélas !

Je vous remercie et je vous souhaite une bonne fin de soirée.